



LE CUIR



Le saviez-vous ?



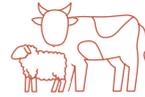
LES
TANNEURS
FRANÇAIS

Le saviez-vous ?



Provenance

Le cuir provient exclusivement de la peau ANIMALE, rendue imputrescible grâce au tannage. Les matières végan ou plastiques ne peuvent donc pas être appelées cuir.



Élevage

En France et en Europe les animaux sont élevés pour la consommation de lait et de viande. Ils ne sont pas élevés pour leur peau.



Origine

Il y a 800 000 ans déjà le genre Humain se couvrait de peaux de bêtes et valorisait le fruit de la chasse également pour se défendre, se chauffer, s'outiller...



Valorisation

Chaque année en France, 160 000 tonnes de peaux sont transformées en cuir, soit l'équivalent de plus de vingt fois le poids de la Tour Eiffel.



1 métier : 2 appellations

Les tanneurs transforment les grandes peaux en cuirs finis (ex : bovins) et les mégissiers travaillent sur des petites peaux (ex : ovins, poissons).



Environnement

Durant ces dernières décennies, la technologie a permis de réduire de plus de 50% la consommation d'eau des tanneries françaises. Cette eau est empruntée au milieu naturel et rendue après traitements.



Engagements

Les tanneurs produisent dans le respect de la législation française et du règlement européen REACH. Ces standards sont parmi les plus élevés au monde.



Durabilité

En achetant des produits en cuir de qualité, vous luttez contre la surconsommation de produits de faible qualité, qui ne respectent pas les règles sociales et environnementales européennes.



ALLIANCE
FRANCE CUIR

alliancefrancecuir.org



Fédération Française
des Cuirs et Peaux

cuirsetpeaux.org

LES
TANNEURS
FRANÇAIS

lestanneursfrancais.fr

Flashez le QRcode
et découvrez le site
« Les Tanneurs
Français »

